

# Michel Éleftériadès lance une campagne pour l'abolition de la dette publique

**M**. Michel Éleftériadès, qui a longtemps milité au début des années 90 ainsi qu'en 2005 lors de la révolution du Cèdre pour les causes nationales et souverainistes, a tenu hier au Starco une conférence de presse au cours de laquelle il a donné le coup d'envoi d'une campagne visant à obtenir l'abolition de la dette publique du Liban, notamment la dette externe.

M. Éleftériadès a annoncé à cette occasion la formation d'une association non gouvernementale « Nous ne paierons pas » qui prendra en charge la campagne pour l'abolition de la dette. Des contacts seront entrepris à cette fin dans un très proche avenir avec le Premier ministre, Fouad Siniora, les ministres concernés (de l'actuel ou du prochain gouvernement) ainsi qu'avec les dirigeants des organismes économiques afin de leur exposer l'argumentation en base de laquelle le Liban pourrait réclamer l'abolition de sa

dette du fait que celle-ci est « inique ».

M. Éleftériadès a notamment souligné à cet égard que la majeure partie de la dette contractée par le gouvernement libanais, à partir de 1993, a été octroyée à l'époque de l'occupation syrienne à un pouvoir qui était issu d'élections législatives qui avaient été boycottées par l'écrasante majorité de l'électorat. Le taux moyen de participation à ces élections était bien en deçà de 10 pour cent (dans certains cas 4 pour cent) dans plusieurs circonscriptions, rappelle-t-on. Ces élections, souligne en substance M. Éleftériadès, ont abouti à la mise en place d'un Parlement totalement illégitime qui, à son tour, a donné naissance à des gouvernements tout aussi illégitimes sur le plan populaire, d'où la nécessité de ne pas faire assumer à la population libanaise la responsabilité économique et financière d'une dette qui a été contractée par un pouvoir

qui ne la représentait pas.

Se basant sur une série de rapports et d'études, M. Éleftériadès a bétonné son argumentation en se basant sur de nombreux précédents similaires dans le monde, citant à ce propos dans le détail les cas de plusieurs pays en voie de développement, en Amérique latine, en Asie ou en Afrique, qui ont aboli leur dette externe en se basant sur le principe que cette dette avait été octroyée à des gouvernements illégitimes ou soumis à l'occupation. M. Éleftériadès a également cité des études effectuées par des experts étrangers qui exposent les cas qui justifient l'abolition d'une dette lorsque celle-ci est « inique ».

En conclusion, M. Éleftériadès a souligné la nécessité de ne pas politiser sa campagne, précisant que tous les Libanais sans exception, quelles que soient leurs allégeances politiques, profiteront de l'abolition de la dette.